

Communiqué de presse, 10 mai 2023

Semaine Nationale de l'Identification

Le Fichier National I-CAD dévoile les chiffres du Baromètre 2023 de l'identification

A l'occasion de la 5^{ème} édition de la **Semaine Nationale de l'Identification** qui se tiendra du 12 au 18 juin prochains, le Fichier National I-CAD, qui gère l'identification des animaux carnivores domestiques, présente son baromètre 2023 de l'identification des chiens et des chats. Réalisé chaque année, ce baromètre analyse les indicateurs clés et les tendances relatifs à l'identification et à l'ensemble de la population des animaux identifiés en France au 31 décembre 2022.

En voici les principaux résultats :

Une dynamique qui se maintient après deux années singulières

Le nombre d'enregistrements* en 2022 s'établit à **1 764 374 chiens, chats et furets** identifiés en France dont **817 480 chiens** et **944 016 chats**.

Un chiffre en recul par rapport à 2021 (-12,31%) mais qui retrouve son niveau de 2019 après deux années atypiques. 2020 et 2021 ont en effet été marquées par une augmentation exceptionnelle des identifications en raison, notamment, de la hausse des adoptions pendant cette période. Sur 5 ans, la progression reste toutefois notable avec une hausse des identifications de +39,54% depuis 2017.

*Les enregistrements regroupent les premières identifications et importations réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

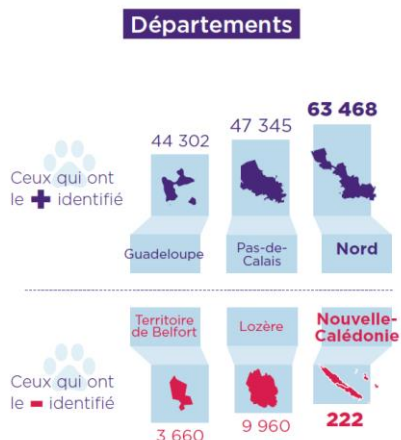
Un top 3 des régions en phase avec les taux de possession en France

L'Auvergne-Rhône-Alpes, La Nouvelle Aquitaine et **l'Occitanie** avec respectivement **198 385, 197 141 et 188 622** animaux identifiés **figurent en tête des régions** qui enregistrent le plus grand nombre d'identifications en France en 2022. Ces chiffres restent stables d'une année sur l'autre et correspondent aux régions où les taux de possession sont les plus élevés.

Du côté des départements, le Nord avec 63 468 animaux identifiés, le Pas-de-Calais avec 47 345, et la Guadeloupe avec 44 302 s'inscrivent également dans le top 3.

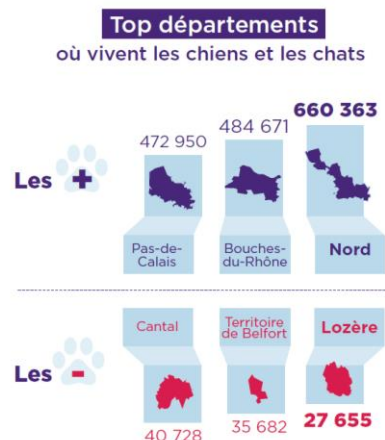
Identification

En France en 2022



Population

En France en 2022



Le baromètre revient également sur **les races et apparences raciales les plus identifiées**. Ainsi en 2022, **le Border collie** prend la première place du podium avec 37 834 chiens identifiés, suivi du **Berger australien** (36 376) et le **Chihuahua** (36 241). Chez le chat, sans surprise, **l'Européen** est largement en tête avec 804 849 chats identifiés suivi du **Main coon** (38 951) et du **Siamois** (12 068).



La déclaration de perte dans le Fichier National devient un réflexe pour de nombreux détenteurs avec des indicateurs en forte hausse. Ainsi, on dénombre en 2022, **88 202 animaux déclarés perdus** par leurs détenteurs soit une hausse de **39,36 % en 5 ans**.

- Les pertes sont déclarées notamment en Île-de-France (14 059 animaux concernés), en Nouvelle-Aquitaine (9 900 animaux concernés) et en Auvergne-Rhône-Alpes (9667 animaux concernés),
- Dans le détail, c'est l'évolution des déclarations de perte chez les chats qui est la plus significative avec 66 493 chats déclarés perdus en 2022 (soit une hausse de 9% vs 2021 et +70,80% depuis 2017). Chez les chiens, ce chiffre est de 21 628 en 2022 (+8% en 2021).

Ces chiffres confirment l'évolution et le renforcement du lien homme-animal, ce dernier faisant de plus en plus partie intégrante de la famille. Il marque également la confiance portée par les détenteurs aux dispositifs proposés pour faciliter les recherches à l'instar du Fichier National I-CAD et à son système d'alerte perdu / trouvé « Filalapat ».

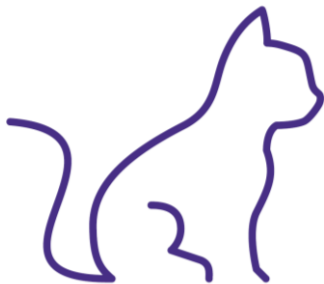
Dans la continuité des pertes, le baromètre fait également état de **52 487 animaux identifiés déclarés en fourrière** pour l'année 2022 parmi lesquels 46 050 chiens et 6 776 chats. Avec, en 5 ans, des hausses respectives de +11,98 % pour le chien et +101,39%. Ces résultats sont le signe d'une augmentation notable du nombre d'animaux identifiés corrélé toutefois à la progression de la population animale et notamment du chat.

Du **coté des importations**, le chiffre s'élève à **58 301 animaux importés en 2022** (dont 45 721 chiens en hausse de 2% par rapport à 2021 et +69% par rapport à 2017).

- **Le Royaume-Uni**, avec 8 887 importations est le premier pays importateur en raison notamment du Brexit où les propriétaires, qui bénéficient d'une double domiciliation ont fait le choix d'inscrire leurs animaux dans le Fichier National français, seule base unifiée en Europe (en complément de celui proposé dans leur pays d'origine).

Zoom sur les chats

Le chat occupe aujourd'hui une place à part entière au sein des foyers français. Et si l'identification du chien reste stable, celle du chat constitue un enjeu majeur au regard de sa population en constante progression puisqu'aujourd'hui moins d'un chat sur deux est identifié en France.



- L'Île-De-France est le département qui compte le plus de chats identifiés avec 35 049 chats, il est suivi du Nord (35 028) et des Bouches-du-Rhône (26 071).
- En 2022, Simba fut le nom le plus attribué,
- Les chattes sont plus identifiées que les mâles, notamment en raison de l'association de l'acte d'identification et de stérilisation,
- Un chat est déclaré perdu toutes les 8 minutes

Les chats libres, une gestion complexe en voie d'amélioration

Si la gestion du chat reste aujourd'hui complexe, les chiffres d'identification des chats libres montrent des signes d'amélioration très nets. Ces résultats positifs sont dus à l'engagement de nombreux acteurs de terrain à l'instar des associations de protection animale qui associent désormais l'identification aux campagnes de stérilisation mais aussi, de certaines municipalités qui mènent des politiques actives en faveur d'une meilleure intégration de l'animal en ville.

L'identification s'inscrit progressivement comme une réponse efficace pour établir une politique de gestion des animaux en ville, se prémunir des risques sanitaires et préserver la biodiversité.

Rappel : Si l'identification est obligatoire en France depuis 2012, elle scelle, avant tout et de façon officielle, le lien unique qui rattache l'animal à son propriétaire. Véritable carte d'identité de l'animal, l'identification par puce ou tatouage, est le moyen le plus efficace pour le protéger et de le retrouver plus rapidement en cas de perte ou de fugue. Ces éléments complètent sa traçabilité, par ailleurs indispensable en cas de cession, de perte ou de vol de l'animal, puisque l'identification comprend les coordonnées du détenteur de l'animal. Alors que la place des chiens et des chats ne cesse d'évoluer au sein des foyers français, elle constitue l'un des fondamentaux du bien-être animal, et, est à ce titre, la première étape d'une possession responsable.



À propos du Fichier National I-CAD

Sous la délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la société Ingenium animalis assure la gestion du Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques I-CAD (Chiens, Chats, Furets) en France.

Le Fichier National I-CAD est la plus grosse base de données, tant française qu'européenne, dédiée aux animaux carnivores domestiques. Gratuit et sécurisé, ce fichier est consulté et actualisé quotidiennement par l'ensemble des acteurs de la filière concernés par la traçabilité d'un animal domestique en France (vétérinaires, éleveurs, tatoueurs, mairies, polices, gendarmeries, associations et autres ayants droits, etc.).

CONTACTS PRESSE

I-CAD

Isalyne Bourdieu, Chef de projets, Partenariats & Relations presse
07 78 43 99 11 – isalyne.bourdieu@i-cad.fr

Agence Maarc

Ando Razakarisoa, Consultant
09 72 22 00 68 - ando.razakarisoa@maarc.fr